

COMMUNIQUE DE PRESSE

21 septembre 2017

La CNMC et la CRE concluent un accord pour le financement du projet d'interconnexion électrique « Golfe de Gascogne »

Le 21 septembre, les autorités de régulation française et espagnole ont conclu un accord pour le financement du projet d'interconnexion électrique "Golfe de Gascogne". Conscientes de l'importance de ce projet à la fois pour l'intégration de la péninsule ibérique dans le marché électrique européen et pour la réalisation des objectifs de l'Union en matière de climat et d'énergie, la CNMC et la CRE sont convenues d'une répartition des coûts qui reflète les bénéfices apportés aux deux pays. Elles affirment la nécessité d'un soutien financier fort de la part de l'Union européenne et appuient la demande de subvention des gestionnaires de réseau espagnol et français, Red Eléctrica de España (REE) et Réseau de Transport d'Electricité (RTE) à hauteur de 40% du coût du projet.

Golfe de Gascogne a été déclaré Projet d'Intérêt Commun par la Commission européenne en 2013 et en 2015. Il est à ce titre éligible à un soutien financier de la part de l'Union européenne. Etant donné les nombreuses retombées positives du projet, en termes d'innovation, de sécurité d'approvisionnement, d'intégration des marchés et de durabilité, la CNMC et la CRE soutiennent sa candidature à une subvention européenne d'un montant de 700 M€, couvrant 40 % des coûts du projet. Ce projet de ligne électrique reliant Gatica en Espagne à Cubnezais en France représente un investissement de 1 750 M€. Porté par les gestionnaires de réseau de transport espagnol et français, REE et RTE, il devrait être mis en service en 2025. Cette nouvelle ligne doublera presque les capacités d'interconnexion entre l'Espagne et la France qui passeront de 2,8 GW à 5 GW. Des progrès significatifs dans ce domaine ont déjà été réalisés ces dernières années avec la mise en service de la ligne entre Baixas et Santa-Llogaia en 2015, et du transformateur-déphaseur d'Arkale en juin 2017.



M. José María MARIN QUEMADA , Président de la CNMC et Jean-François CARENCO Président de la CRE

Contact presse :

CRE : Anne MONTEIL: 01.44.50.41.77 – anne.monteil@cre.fr et Lucile BEALLE : 01.44.50.41.13 – lucile.bealle@cre.fr